

COMMENT METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE COLLECTIVE DE VAE EN ENTREPRISE ?

Objectifs

- Connaître les étapes clés à respecter dans la mise en œuvre d'une démarche collective de VAE
- Vous approprier les outils et les méthodes utiles
- Faire le point sur les leviers et les freins susceptibles d'intervenir pendant la démarche

En trois points essentiels : qu'est-ce que la VAE ?

- 1 La VAE est un droit individuel, pour toute personne engagée dans la vie active, de demander la reconnaissance de ses acquis, pour faire valider une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
- 2 Seules les actions de VAE visant des certifications inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles sont imputables au titre de la formation professionnelle continue.
- 3 Une seule condition : il faut justifier de trois années d'expérience professionnelle salariée, non salariée ou bénévole, en relation directe avec la certification visée.

La VAE est une démarche complexe lorsqu'elle est menée individuellement. C'est pour cette raison que les entreprises encouragent leurs salariés dans des démarches collectives. Dans ce cas, la VAE est portée conjointement par l'entreprise et plusieurs salariés. Les chances de réussite sont alors optimisées par la synergie créée au sein du groupe des candidats. L'entreprise met, alors, en place une organisation adaptée, avec souvent un accompagnement renforcé.

FAUT-IL UN ACCORD PRÉALABLE DU SALARIÉ DANS LE CADRE D'UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ?

Attention !

La VAE reste avant tout une démarche individuelle et volontaire. Elle ne peut être mise en place sans l'accord du salarié. Son refus éventuel ne constitue ni une faute, ni un motif de licenciement.

Quelles sont les étapes essentielles d'une démarche collective ?

L'entreprise qui développe une démarche collective de VAE doit, pour le bon déroulement du projet, respecter un certain nombre d'étapes :

Étapes	Nos conseils	Points de vigilance
1. Définir le/les objectifs de la démarche collective de VAE en fonction du/des projets de votre entreprise	Consultez des témoignages d'entreprises ayant déjà mis en place une telle démarche	La pertinence et la faisabilité du projet pourront être étudiées au travers de la réalisation d'une grille d'opportunités
2. Informer les salariés de l'entreprise et obtenir leur adhésion	<ul style="list-style-type: none"> • Organisez des réunions d'informations qui présenteront la VAE et ses bénéfices pour l'entreprise et les salariés. • Présentez des témoignages de salariés • Rencontrez individuellement, ensuite, les salariés intéressés 	Attention ! C'est un moment crucial où le projet collectif de l'entreprise rencontre le projet individuel de chaque salarié
3. Sélectionner les candidats	<ul style="list-style-type: none"> • Ciblez les salariés qui seront potentiellement concernés • Prévoyez ensuite les différentes étapes de la sélection (dossier, entretien individuel) 	Un contrat pourra être signé entre l'entreprise et chaque salarié : il permettra de formaliser les engagements réciproques de chacun Accompagnez les salariés non retenus vers d'autres démarches

4. Identifier les compétences, savoirs et aptitudes des salariés concernés	<ul style="list-style-type: none"> N'oubliez pas de prendre en compte les compétences de vos salariés développées au cours d'expériences antérieures ou d'activités bénévoles Utilisez les outils à votre disposition : fiches de postes, référentiels, résultats des entretiens professionnels et des bilans de compétences... 	La principale difficulté pour les candidats est de mettre en œuvre l'expérience
5. Choisir la/les certifications adaptées	Comparez les référentiels de certification avec la liste établie au cours de l'étape 4. Puis, faites votre choix	Plusieurs certifications peuvent correspondre à un même métier, sur des niveaux différents Sollicitez l'aide des organismes certificateurs pour faire définitivement votre choix
6. Prévoir les modalités d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> En interne : nommez un référent VAE En externe : choisissez un prestataire en fonction des besoins de vos salariés 	Prenez le temps de contacter plusieurs prestataires d'accompagnement, avant de négocier la prestation que vous souhaitez Des partenariats peuvent être créés entre les entreprises et les organismes certificateurs.
7. Planifier la mise en œuvre de la démarche	<ul style="list-style-type: none"> Inscrivez chaque étape du projet collectif sur un calendrier. Vous pouvez utiliser le diagramme de Gantt (outil de planification de tâches dans la gestion de projet) 	Faites votre rétroplanning, à partir de la date des épreuves de validation
8. Évaluer les dépenses et rechercher les financements	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisez les financements nécessaires pour vos salariés (éventuellement auprès de votre OPCA) Estimez le coût global de la démarche VAE 	N'oubliez pas de prendre en compte tous les montants (la création de supports de communication, le cas échéant)
9. Préparer le dossier de validation ou la mise en situation professionnelle	Même si la prestation se déroule chez un prestataire extérieur, proposez votre aide aux salariés (mise à disposition du matériel de l'entreprise...)	Attention aux éventuels changements de dates du jury
10. Valoriser la démarche	Soulignez l'engagement et l'investissement des salariés dans la démarche en communiquant sur les résultats obtenus, notamment auprès de la direction	Soyez attentif aux salariés qui ont obtenu une validation partielle ou un refus de validation, aidez-les à aller vers de nouveaux projets !
11. Assurer un suivi post-VAE	<ul style="list-style-type: none"> Déterminez le parcours complémentaire à mettre en œuvre, avec les salariés qui ont obtenu une validation partielle Dirigez les salariés qui ont eu un refus de validation vers d'autres prestations 	Veillez à ce que les modalités de reconnaissance prévues, pour les salariés qui ont obtenu une validation totale, soient bien appliquées
12. Évaluer la démarche et les résultats obtenus	Faites le bilan sur ce qui a marché, identifiez les blocages et les pistes d'amélioration éventuelle	Prenez bien en compte les constats effectués dans une éventuelle démultiplication

En savoir plus

A LIRE

- Bien choisir son diplôme, collection Les essentiels*, édition Centre Inffo, 2010.
- VAE : cinq ans d'expérience*, in *Actualité de la formation permanente* n° 212, édition Centre Inffo.
- La VAE au service des parcours professionnels et des ressources humaines*, in *Actualité de la formation permanente* n° 203, édition Centre Inffo.
- Les Fiches pratiques de la formation continue* : voir CHAP. 26.
- Vademecum des Fiches pratiques « la VAE, étape par étape »*, co-édition Séfi/Arnaud Franel, Centre Inffo, 2010.

SE FORMER voir sur notre boutique en ligne : www.centre-inffo.fr/Les-sessions-de-formation.html

- Session de formation « La Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) et le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ».

S'INFORMER voir planning des formations en fin d'ouvrage

- Petit déjeuner « Cycle VAE : l'étape d'information, conseil et orientation »
- Petit déjeuner « Cycle VAE : l'accompagnement »
- Petit déjeuner « Cycle VAE : la validation par le jury »

OUIL

Grille d'opportunité pour la mise en place d'une démarche collective de VAE

État des lieux/diagnostic	
<p>Quels sont les enjeux d'une démarche de VAE ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → Pour votre entreprise → Pour vos salariés, 	
<p>Quelle est la population concernée ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → Une catégorie de salariés → Plusieurs salariés de l'entreprise 	
<p>Quels sont les leviers et les freins qui pourraient apparaître dans la mise en place d'une telle démarche ?</p>	
<p>Estimez-vous avoir toutes les informations nécessaires pour vous lancer dans la démarche ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → Si non, quelle(s) information(s) vous manque-t-il ? → Savez-vous auprès de qui la (les) obtenir ? 	
<p>Quelle communication souhaitez-vous mettre en place auprès de vos salariés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → Des supports d'informations spécifiques seraient-ils créés ? 	
Information-Conseil-Orientation	
<p>Comment procédez-vous pour identifier les certifications concernées par votre démarche VAE ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → Quels outils utiliseriez-vous (RNCP...) ? → Feriez-vous appel à un prestataire extérieur ? → Solliciteriez-vous l'aide du (des) organisme(s) certificateur(s) concernés pour cette étape ? 	
Étape de recevabilité	
<p>Pour la constitution du 1er dossier, quels moyens mettez-vous à disposition de vos salariés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → Temps, moyens matériels... 	
<p>Que prévoyez-vous pour les salariés qui n'auraient pas reçus un avis favorable à l'issue de la recevabilité ?</p>	
L'accompagnement à l'issue de la recevabilité	
<p>A qui confiez-vous l'accompagnement de vos salariés et pourquoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → L'organisme certificateur → Un prestataire extérieur 	
<p>Selon vous, quelles modalités d'accompagnement sont pertinentes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → Individuelles, collectives, à distance... 	
<p>Souhaitez-vous nommer un référent VAE dans votre entreprise pour un accompagnement en « interne » ?</p> <ul style="list-style-type: none"> → Si oui, pour quelles raisons ? 	
Le suivi à l'issue des épreuves de validation	
<p>Quel suivi proposez-vous aux salariés, une fois les épreuves de validation terminées ?</p>	
<p>Que mettez-vous en place comme dispositif de suivi, pour les candidats ayant obtenu une validation partielle ou un refus de validation ?</p>	
Financement	
<p>Quels financements souhaitez-vous mobiliser pour le projet ?</p>	
<p>Avez-vous besoin d'une assistance pour évaluer le coût financier du projet ?</p>	